



Etat des lieux anticipé avec foncia

Par **robby77**, le **20/12/2010** à **17:34**

Bonjour,
mon preavis se termine le 29 décembre, et Foncia a prévu faire l'EDL le 29 décembre, date à la quelle je ne serai pas sur place.
j'ai envoyé une RAR pour dire si on pouvez faire l'EDL le 23 decembre.
Foncia repond qu'il n'est pas question.
Que dois je faire etant donné que je n'ai personne pour le faire à ma place?
Merci pour la reponse.
Roberto

Par **mimi493**, le **20/12/2010** à **17:56**

En l'absence d'EDL contradictoire signé par les deux parties, le locataire est réputé avoir rendu le logement en bon état des réparations locatives. Il appartient alors au bailleur de demander à un huissier de procéder à l'EDL (à frais partagés si convocation des deux parties et après refus d'EDL contradictoire)

Vous n'avez pas à leur dire ça, vous avez donné RDV pour l'EDL, ils refusent, donc le 23 vous leur rendez les clefs (preuve à l'appui : soit en main propre contre reçu obligatoirement, soit par recommandé, et pas courrier suivi ou remis contre signature)

Par **robby77**, le **20/12/2010** à **18:01**

merci,
Foncia refuse prendre les clefs avant le 29, comment dois je proceder?

Par **mimi493**, le **20/12/2010** à **21:15**

envoi en colis[fluo] RECOMMANDE[/fluo]